

Chronique d'une mort annoncée



P. MOULIN
Praticien Hospitalier,
CHG MONTAUBAN.

La pédiatrie se meurt, notre chère spécialité est à l'agonie, en témoignent les récents cris d'alarmes des soignants diffusés ces dernières semaines dans les médias régionaux ou nationaux. Pourquoi cette affluence subite de manifestations des professionnels de santé ? Lorsque l'on est soignant, que l'on s'occupe de malades qui souffrent au quotidien, la décence impose un devoir de réserve sur nos propres souffrances ou difficultés en regard de celles de nos patients : on tient envers et contre tout. Mais, lorsque les difficultés sont telles que les malades eux-mêmes, en particulier les enfants, en payent les conséquences, l'indécence change de camp et on s'insurge alors de ne pas pouvoir faire notre travail ne serait-ce que correctement.

■ Où en est notre spécialité ?

L'internat de pédiatrie, actuellement de 10 semestres, attire de moins en moins : spécialité difficile, beaucoup de gardes, d'astreintes, de stress, de travail de nuit, spécialité peu rémunératrice. Les jeunes pédiatres "de ville" ne s'installent plus que dans de grandes agglomérations, au sein de cliniques ou de maternités déjà dotées d'équipes de pédiatres leur permettant de partager la charge du travail nocturne de manière acceptable. Dans les zones rurales ou les petites agglomérations, l'installation de nouveaux pédiatres est inexistante, de sorte que le suivi des enfants est assuré par les médecins généralistes et les "petites maternités" sont en grande difficulté pour recruter des spécialistes indispensables à leur fonctionnement. Le recours à l'intérim ou aux pédiatres d'origine étrangère devient alors la seule solution pour continuer d'exister.

Pour ce qui est des médecins généralistes, ils sont devenus les pédiatres d'aujourd'hui et de demain dans la majeure partie du territoire français. Ils doivent donc assurer les missions de soins, de surveillance et de prévention qu'implique la prise en charge pédiatrique. L'internat de médecine générale prévoyait jusqu'à présent un stage obligatoire en milieu pédiatrique d'une durée de 6 mois. Or depuis 18 mois, au sein de notre région Midi-Pyrénées (Occitanie), le coordonnateur de la spécialité de médecine générale a décrété de manière unilatérale, sans préavis, sans concertation, que la formation des internes de médecine générale serait assurée en ambulatoire par les médecins généralistes et que les internes n'effectueraient plus de stage hospitalier pédiatrique.

Nous ne remettons pas, bien sûr, en cause la qualité de l'enseignement proposé par les médecins généralistes, mais nous pensons qu'un stage de 6 mois dans un service de pédiatrie générale est complémentaire et indispensable dans le bagage des

Tribune

futurs médecins généralistes. L'argument avancé pour justifier cette décision est que les internes ne sont pas là pour assurer le fonctionnement des établissements hospitaliers. Dire cela, c'est faire fi de la formation proposée par les pédiatres aux internes, des heures passées à leur côté pour leur faire part de notre expérience, de nos connaissances. Dire cela, c'est mépriser notre travail de formation.

L'idée de départ, on l'aura compris, est de redorer le blason de la spécialité de médecine générale en en faisant une spécialité à part entière, ambulatoire, indépendante. Cet objectif est en soit louable, mais on ne redore pas le blason de la médecine générale en méprisant les autres spécialités ; on ne redore pas le blason de la médecine de ville en méprisant la médecine hospitalière. Nous sommes tous acteurs de notre système de santé, nous devons travailler ensemble et non pas les uns contre les autres. Couper les ponts entre ville et hôpital est grave et à l'inverse de ce qu'il est nécessaire de faire.

Cette réforme est censée s'étendre à tout le territoire et devrait donc à terme faire disparaître les internes de médecine générale des services de pédiatrie. Récemment, nos collègues

d'Île-de-France sont montés au créneau pour dénoncer la répartition inégale des internes de médecine dans les différents centres hospitaliers du secteur, rendant impossible le fonctionnement de certains services déjà en pénurie de médecins. Bien sûr, ce n'est pas sur les internes que doit reposer le fonctionnement du système hospitalier, mais ils doivent y prendre part car c'est là aussi que leur formation s'effectue.

Dans notre région, le problème de répartition des internes de médecine générale dans les différents services est donc résolu : il n'y en a plus. Les services de pédiatrie des CHG sont, pour bon nombre d'entre eux, à l'agonie, plus de 220 postes sont vacants sur le territoire national : pénibilité des gardes, astreintes, quotidien lourd, seul référent pédiatrique sur place pendant les gardes face à des situations difficiles. Les praticiens démissionnent les uns à la suite des autres et, lorsqu'une équipe est déjà en pénurie de pédiatres, il est très difficile de recruter. Là aussi les intérimaires, payés 5 à 6 fois le tarif habituel, permettent le maintien de services à l'agonie, mais jusqu'à quand ? À quel prix ?

La brutale disparition des internes de médecine générale dans les services de

notre région, et donc bientôt partout sur le territoire national, va faire exploser la pédiatrie hospitalière, c'est le coup de grâce, final, annoncé. Nous demandons de manière urgente que les internes de médecine générale puissent accéder à des stages hospitaliers, au moins qu'ils aient le choix, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle dans notre région. Les CHU aussi sont mal en point, en témoignent les démissions en rafales à l'Hôpital des enfants de Toulouse : ils n'arrivent plus à assurer une de leur mission qui est la prise en charge de maladies rares, graves, nécessitant des pédiatres surspécialisés dans différents domaines. Faire hospitaliser, en dehors de l'urgence vitale, un enfant dans un service de CHU devient quasi impossible par l'absence de lits disponibles.

Une réflexion en profondeur du système de santé en général et de notre spécialité en particulier est donc nécessaire mais des mesures simples, faciles à mettre en œuvre sont déjà possibles avant que le temps ne passe et que l'on paye le prix de nos erreurs dans quelques années : la formation des internes de médecine générale doit se faire, en partie, dans les services de pédiatrie générale hospitalière, cela nous paraît indispensable, incontournable.